



LE CHARDONNET



“Tout ce qui est catholique est nôtre”

Louis Veuillot

L'attente

À défaut d'être en recherche, l'homme contemporain est souvent en attente : attente d'une augmentation de salaire et des impôts, attente de la prochaine grève, attente des vacances, attente des événements (lesquels ? il ne sait pas, mais ils arriveront), et j'en passe. Nous pourrions en rire, et pourtant l'Église, en ce premier dimanche de l'Avent, nous fait également attendre la venue du Sauveur.

Et là arrivent tous les œcuménistes qui vous disent : la religion juive actuelle soupire elle aussi après le Sauveur, le Messie, comment ne pas s'entendre avec elle ? Puisque nous attendons la même personne, pourquoi se faire la guerre, pourquoi ne pas prier ensemble, pourquoi ne pas réunifier le culte de la synagogue et celui de l'Église ?

Ce sophisme a été maintes fois réfuté. Les Juifs espèrent effectivement la venue du Messie, mais un Messie qui n'est pas encore arrivé sur terre. L'Église, elle, attend le retour glorieux du Messie qui est déjà venu ici-bas, Notre Seigneur Jésus-Christ. La différence essentielle entre l'Église et la synagogue est toujours la même : il s'agit de la reconnaissance ou non de la divinité du Christ Jésus. La foi

catholique nous fait adorer Jésus vrai Dieu et vrai homme, Messie annoncé depuis la faute originelle et venu sur terre il y a deux mille ans. Les malheureux qui n'ont pas cette foi attendent toujours un Messie sur terre, désespérément.

Mais pourquoi l'Église, dans ce Temps de l'Avent, nous fait attendre quelqu'un qui est déjà venu ? Mettre nos âmes dans les dispositions intérieures où vivaient les Juifs fidèles attendant la venue du Messie ne semble pas correspondre à la vérité. Il y a pourtant des raisons. Dieu veut être loué et béni dans toutes ses œuvres. Ne devrions-nous pas lui rendre des actions de grâce d'avoir ainsi préparé, au long des siècles, avec tant de sagesse et de puissance, le règne de son Fils parmi nous ? Dieu veut également que nous trouvions dans ces préparations une confirmation de notre foi. S'il a donné tant de signes, si divers et si précis, des prophéties si nombreuses et si claires, c'est pour que nous reconnaissions comme son Fils celui qui les a réalisés en sa personne.

Notre sanctification et notre salut dépendent absolument de la foi pratique dans le premier avènement de Notre Seigneur Jésus-Christ et de l'attente pieuse

du dernier. C'est la grâce du premier et la crainte salutaire, jointe à l'espérance du dernier, qui nous font vivre saintement. Saint Paul, dans son épître aux Philippiens (III, 20-21), écrit : « Quant à nous, notre vie est dans le ciel, d'où nous attendons comme sauveur notre Seigneur Jésus-Christ, qui transformera notre corps d'humiliation, en le rendant semblable à son corps glorieux, par le pouvoir qu'il a de s'assujettir toutes choses. »

Sanctifions donc bien ce Temps de l'Avent en priant Notre-Seigneur de venir dans notre âme et de nous combler de ses grâces, afin que nous vivions d'une manière digne de lui et méritions d'attendre avec une sainte confiance son dernier avènement.

Abbé Émeric BAUDOT

*Monsieur l'abbé
E. Baudot et le clergé de
l'église Saint-Nicolas du
Chardonnet souhaitent à
tous les fidèles une sainte
et joyeuse fête de Noël*

SOMMAIRE

PAGE 1 - Éditorial

par M. l'abbé Émeric Baudot

PAGE 2 - Un colosse bien sinistre

par M. l'abbé Jean-Pierre Boubée

PAGE 4 - Histoire de Saint-Nicolas (11)

par Vincent Ossadzow

PAGE 6 - Le sourire de Noël

par M. l'abbé François-Marie Chautard

PAGE 7 - L'Enfant Jésus, cet « intrus » au pays des Droits de l'Homme

par Michel Fromentoux

PAGE 9 - Billet d'humeur : vous avez dit : « église officielle » ?

par M. l'abbé Gabriel Billecocq

PAGE 9 - L'Avent

par M. l'abbé Gabriel Billecocq

PAGE 12 - Activités de la paroisse

Un colosse bien sinistre

Par l'abbé Jean-Pierre Boubée

L'année 2017 est manifestement riche de centenaires : Fatima, Luther... et la Franc-Maçonnerie ! À l'occasion du trois-centième anniversaire de sa naissance l'ancien président de la République a tenu à se rendre au siège de la loge du Grand Orient afin de manifester sa « reconnaissance », soulignant que la République « sait ce qu'elle doit à la Franc-Maçonnerie ». Quelle est donc cette organisation mal connue, car secrète, qui, parfois à notre insu, continue d'influencer grandement nos idées et notre mode de vie ?

Si l'on a peu de connaissances sur ses sources et affiliations avec les mouvements de « contre-Église » préexistants, les historiens et les loges elles-mêmes fixent conventionnellement la naissance de la Franc-Maçonnerie moderne au 24 juin 1717. A cette date, la société occultiste des Rosicruciens s'unit avec une corporation de bâtisseurs en perte de vitesse : cette dernière, tout en gardant sa tradition de secret, s'était adjoint en Angleterre des membres étrangers au métier. Pour cette raison, on la divisait alors en maçonnerie spéculative et opérative. Cette fusion originelle explique la présence continue de deux courants apparemment contradictoires au sein de la Franc-Maçonnerie : le courant rationaliste et libéral, et le courant occultiste ou gnostique. Les archives furent détruites vers 1720, et 1723 vit la constitution d'une nouvelle charte : les « Constitutions de James Anderson », rédigées avec un autre pasteur : Jean-Théophile Désaguliers. Il n'y est plus fait allusion au véritable Dieu chrétien.

Un but réel et un but déclaré

Le but de cette société n'est pas toujours présenté de la même façon. En effet, les francs-maçons agissent en secret, et se parent de principes séduisants comme la paix, l'amour de l'humanité pour appâter tout à la fois de nouveaux adeptes et le grand public. Trois siècles d'histoire et de méthodes d'action immorales permettent d'en discerner la finalité autrement plus perverse que la lénifiante façade. Il n'est qu'à regarder,



La Franc-maçonnerie ou le culte du secret

sans risque d'erreur, la continuité de son action idéologique et politique.

Par exemple, tous reconnaissent que cette société joua un rôle décisif lors de la Révolution française. Monsieur Hollande prit la peine de le rappeler lors de sa visite au Grand Orient : « La Maçonnerie n'a pas fait la Révolution française, mais l'a préparée », ce qui au demeurant est exact car le principal mode d'action de la Franc-Maçonnerie est d'influencer l'opinion publique, non d'agir directement. Dès qu'un « frère » entre dans la phalange d'une action révolutionnaire directe, il doit normalement abandonner son affiliation visible. Depuis sa création, elle s'est installée au sein des régimes politiques successifs comme un ours dans un magasin de miel, exception faite du régime de Vichy qui lutta activement contre elle.

Un bilan très lourd

Au-delà des menues querelles internes, les victoires des frères dénotent une remarquable constance dans l'action :

- Dans un premier temps, « dé-catholiciser » le monde, par les Révolutions et guerres modernes qui permirent l'avènement des régimes démocratiques modernes au détriment des anciennes monarchies, pour finir par l'abolition des nations et un remplacement absolu de population.
- Puis, détruire l'ordre naturel par une législation et des attaques récurrentes contre la famille (divorce, contraception, avortement...) et contre l'école (laïcisation de l'enseignement, baisse du niveau scolaire...). D'autres méthodes y concourent comme l'usage des médias, et des spectacles.
- Enfin, instaurer sur les décombres de la civilisation chrétienne une société utopique dans

laquelle l'homme sans Dieu et sans espérance ne vivrait plus que pour satisfaire de vulgaires passions : « Mangeons et buvons, car demain nous mourrons »¹. L'idée est aussi d'enrichir une caste très fermée sur le dos de populations abêties.

Une société toujours condamnée par l'Église

Face à ce virus, l'Église a multiplié les condamnations : pas moins de 22 documents pontificaux depuis 1738, pour ne citer que les principaux. Cette « secte ténébreuse que la société porte depuis longtemps dans ses flancs comme un germe mortel »² est condamnée pour deux raisons essentielles.

La première est son **naturalisme**, qui pose la raison humaine en maîtresse et souveraine de toutes choses, aboutissant ainsi à la négation de l'existence de la Révélation et de l'ordre surnaturel. Sa conséquence est la religion du **laïcisme** : la société doit être organisée en l'absence de Dieu.

La deuxième raison est le **relativisme doctrinal** : sans toujours contester toute vérité, la Maçonnerie nie la possibilité d'une connaissance objective de la vérité. Elle signe la révolte contre tout lien

transcendant avec un ordre naturel ou surnaturel. Les maître-mots en sont la « liberté » et la « tolérance ». Ces utopies ne supportent aucune opposition et justifient moralement toutes les épurations et terreurs dont l'histoire de nos pays fourmille depuis trois siècles.

« Ce qui est certain, c'est que l'on assiste aujourd'hui au triomphe des idées maçonniques. »

Le **caractère secret** de la secte en fait aussi la perversité : en principe, un maçon est censé ne jamais dévoiler l'identité de « frères », ni les travaux, ni les initiations. Même lorsqu'elle paraît avoir un paisible pignon sur rue, parfaitement démocratique, cette organisation est une telle superposition de sociétés secrètes que nul ne peut connaître tous ceux qui les commandent, ni d'où viennent les mots d'ordre. Tout membre est l'instrument d'une stratégie qui lui échappe.

Peut-on imaginer que Dieu soit à l'origine de toute cette architecture ? Toutes les institutions doivent être en rapport avec l'Église ou la société civile, ces deux sociétés qui forment la charpente élémentaire pour permettre à l'homme d'atteindre sa finalité. Or la Franc-Maçonnerie n'ayant son origine ni dans le droit divin révélé, ni dans le droit naturel, l'autorité qui la gouverne ne vient pas de Dieu ; elle vient donc du démon et elle est foncièrement illégitime.

C'est pourquoi le Code de 1917 prévoit une excommunication *latae sententiae* - c'est-à-dire qui s'applique automatiquement - pour tout catholique s'affiliant à la franc-maçonnerie. Et, si le nouveau Code ne mentionne pas explicitement cette condamnation, celle-ci est toujours d'actualité, comme le rappelle la *Déclaration sur la*

franc-maçonnerie de la S. Congrégation pour la doctrine de la foi du 26 novembre 1983.

Vaines mises en garde ? Ce qui est certain, c'est que l'on assiste aujourd'hui au triomphe des idées maçonniques. Dans le domaine des idées, notre société est marquée par le rationalisme : dogme de la souveraineté populaire, vie sociale laïcisée, refus de se soumettre à l'ordre divin naturel et surnaturel. Dans le domaine moral, les cœurs devenus vicieux ont eu raison des mœurs catholiques. Et les postes d'influences occupés par les francs-maçons ne se comptent plus.

Peut-on lutter contre l'hydre aux têtes multiples ?

On peut donc légitimement se demander si la résistance à cette société occulte est encore possible. Or, les faiblesses de la Franc-Maçonnerie sont patentes lorsqu'on y regarde de plus près, et les moyens de lutte réels.

En premier lieu, celui de la prière, à l'exemple de Maximilien Kolbe qui consacra une partie de ses efforts à la lutte contre la Franc-Maçonnerie. Il est bon également de se rappeler que nous ne sommes pas jugés sur les résultats, mais sur les efforts fournis, et que là où le péché abonde, la grâce surabonde : le mal, si énorme soit-il, est toujours permis par Dieu, notamment en vue de notre sanctification : « Toutes choses concourent au bien de ceux qui aiment Dieu »³.

Ensuite, par l'étude : une des principales armes de la Franc-Maçonnerie est le secret. Il suffit d'un

¹ 1 Cor. 15, 32

² Léon XIII, encyclique *Parvenu à la 25^e année*, 19 mars 1902

³ Romains, 8, 28

Horaire des messes

Dimanche

- 8h00 : Messe lue
- 9h00 : Messe chantée grégorienne
- 10h30 : Grand-messe paroissiale
- 12h15 : Messe lue avec orgue
- 16h30 : Chapelet
- 17h00 : Vêpres et Salut du Très Saint Sacrement
- 18h30 : Messe lue avec orgue

En semaine

Messe basse à 7h45, 12h15 et 18h30. La messe de 18h30 est chantée aux fêtes de 1^{ère} et 2^e classe.

peu d'étude pour lever le masque de cette secte secrète et découvrir ses failles : supérieurs inconnus, résultats repoussants et sordides, aspect ridicule et loufoque (ne rêvez-vous pas d'appartenir aux hauts grades de « Grand inspecteur inquisiteur commandeur », ou de « Sublime prince du royal secret » ?), lenteur d'action due au processus d'influence de l'opinion public qui ne permet pas de donner des ordres directs. S'intéresser à l'histoire véritable et non à sa ré-écriture falsifiée visant à salir l'Église et la chrétienté.

Enfin, combattre sur le plan pratique les pièges introduits par les idées maçonniques. Il est donc impératif de refuser un langage conventionnel qui transporte le libéralisme, qui dissout la notion même de vérité au profit de la loi du nombre. Il faut refuser les mœurs païennes. Mais le plus souvent, la secte propose de simples avantages mondains, susurre les demi-mesures et l'esprit de conciliation, qui amènent par exemple à s'affilier à des sociétés comme le Rotary Club, le Lions Club... : si elles ne sont pas maçonniques,

elles sont assurément d'esprit maçonnique et constituent des réservoirs de futurs frères.

Somme toute, « le nerf du règne de Satan réside dans la mollesse des chrétiens » (saint Pie X). Une vie profondément catholique est donc l'antidote radical contre le poison de la secte. ●

Sources : la littérature est abondante. On peut conseiller *La Franc-Maçonnerie d'après ses documents secrets*, DPÉ, 1972, *Connaissance élémentaire de la Franc-Maçonnerie* de Arnaud de Lassus et surtout, toutes les encyclopédies.

Histoire de Saint-Nicolas (11)

Deux saints de l'Église d'Orient veillent sur notre paroisse : saint Nicolas et sainte Catherine

Seconde partie : saint Nicolas, évêque de Myre

Par Vincent Ossadzow

À l'instar de sainte Catherine, saint Nicolas est solennellement fêté dans la paroisse le 6 décembre dans l'Entre-deux-guerres et, le jeudi qui suit, pour les garçons qui reçoivent à leur tour le pain bénit. Lors de ces festivités, le buste-reliquaire du saint, éclairé par deux candélabres, est exposé dans le chœur, puis porté en procession aux vêpres du dimanche devant la statue de Marie, reine du clergé.

Un chrétien ne recherchant que l'humilité

Nicolas naît vers 280 à Patara, ville de Lycie¹ en Asie mineure. Son père, Épiphane, est patricien ; sa mère, Anne, est sœur de l'évêque de Myre, Nicolas l'Ancien. Les parents du saint sont des chrétiens fervents, qui emploient leur fortune aux œuvres de bienfaisance et de propagande, tout en élevant leur enfant avec sagesse. Jeune homme, Nicolas reçoit l'instruction dans les grandes cités du monde méditerranéen : sans doute Antioche, Césarée, Alexandrie et Athènes. On peut également penser qu'il est instruit par l'évêque de Patara.

Ses parents meurent assez tôt, enlevés par une épidémie de peste qui ravage la Lycie. Se retrouvant alors à la tête

d'une des grandes fortunes de Patara, Nicolas emploie ses biens à assister et soutenir les malheureux, ainsi que le relate des épisodes de *La légende dorée*. Fuyant le succès provoqué par ces largesses, Nicolas répond à l'appel de son oncle évêque de Myre et quitte sa ville natale. Nicolas l'Ancien, désireux de faire un pèlerinage en Terre sainte, souhaite lui confier son diocèse en son absence ; il l'ordonne prêtre et le nomme supérieur du monastère de Saint-Sion, établi près de Myre. Au sein de cette communauté, Nicolas ressent fortement l'attrait de la vie érémitique.

Vers 300, au décès de l'évêque Jean, successeur de Nicolas l'Ancien, le siège épiscopal de Myre se trouve vacant. Réunis pour élire un nouveau prélat, les évêques de la province de-

mandent à Dieu de les éclairer dans leur choix. Durant leur sommeil, raconte Jacques de Voragine, une vision leur donne réponse : « Celui que vous verrez demain matin venir le premier à l'église s'appelle Nicolas ; prenez-le et établissez-le sur le siège épiscopal ». Ce qui arrive le lendemain. Présenté au peuple, Nicolas est sacré évêque malgré ses protestations.

Un défenseur de l'orthodoxie chrétienne

Au plus fort des persécutions de Dioclétien (303-305) puis de Licinius (321-323), l'évêque de Myre confesse la foi chrétienne en

¹ Région méridionale de l'Anatolie, actuelle Turquie.

souffrant les tourments des martyrs. Licinius l'emprisonne mais ne peut parvenir à éradiquer son influence sur les chrétiens du diocèse. Nicolas trouve délivrance lors de l'installation de la paix de Constantin au sein de l'empire romain quelques années plus tard. L'évêque de Myre efface alors complètement toutes les traces du paganisme en Lycie : arbres sacrés, autels des idoles grecques et romaines, pratique des sacrifices humains.

Non seulement confesseur de la foi, Nicolas se révèle également Père de l'Église au milieu de la crise arienne. Le poète grec saint Romain le Mélode chante la pureté de sa doctrine, le proclamant « très vigilant gardien des dogmes catholiques ». Saint Jean Damascène, pour sa part, le présente comme un combattant des hérésies : « Avec la fronde des dogmes tressée par Dieu, vous avez, ô saint, repoussé de votre troupeau les loups véritables et vous avez préservé votre peuple des bavardages extravagants d'Arius ». L'évêque de Myre, en effet, se distingue parmi les 318 pères du concile de Nicée qui établit le précieux symbole en 325. Son ardeur et la pureté de sa doctrine l'opposent vivement à Arius².

Le saint rend son âme à Dieu le 6 décembre 326, après s'être retiré dans une cellule de son monastère de Saint-Sion pour mieux se préparer aux fins dernières. Lors de la prise de la ville de Myre par les Turcs en 1087, son corps est transféré à Bari, près de Naples.

Une dévotion étendue de l'Orient à l'Occident

Le patronage de saint Nicolas est très développé au Moyen-Âge, époque où des légendes populaires viennent orner son hagiographie. On raconte que saint Louis, au cours d'une traversée de la Méditerranée pour rejoindre la Terre sainte, sauve son embarcation d'une tempête par une fervente prière adressée au saint. Vénéral par les marins et bateliers, saint Nicolas est également le patron des étudiants et des juristes³. S'il est le saint patron principal de la Russie, d'autres pays lui vouent un culte



Saint Nicolas

particulier : les provinces allemandes, l'Autriche, la Belgique, la Grèce, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas. En France, Paris compte jusqu'à la Révolution trois autres églises à son nom⁴, et treize confréries parisiennes le prennent pour protecteur.

Outre Saint-Nicolas-du-Chardonnet à Paris, une autre église est placée sous le double patronage des saints Nicolas et Catherine, celle de Saint-Nicolas-des-Lorrains à Rome, située près de la place Navone. L'histoire

de ce bâtiment romain est pendant de celle de l'église parisienne. Cité une première fois en 1186 (à Paris, la première chapelle de notre église date de 1230), l'église romaine est reconstruite en 1635 et 1636 (l'église parisienne l'est de 1656 à 1707). Cette église de Rome est donnée par Grégoire XV à la confrérie de Saint-Nicolas et de Sainte-Catherine dont les membres, tous originaires de Lorraine et de Bar, se réunissaient antérieurement dans une chapelle de l'église Saint-Louis-des-Français, voisine. Cette analogie souligne ainsi un double lien renforcé, d'une part entre le confesseur de Myre et la vierge martyre d'Alexandrie, d'autre part entre Paris et Rome. ●

² Une légende, datant du XIV^e siècle, rapporte que saint Nicolas aurait souffleté en public l'évêque hérésiarque, entraînant par ce geste sa déchéance épiscopale et sa mise en prison ; le Christ et sa Mère lui auraient alors apparu pour lui rendre ses insignes d'évêque, le pallium et les Évangiles.

³ Cf. Saint-Nicolas et les juristes, *Le Chardonnet*, n° 324, janvier 2017

⁴ Saint-Nicolas-du-Palais, bâtie dans la palais de la Cité par Robert-le-Pieux, remplacée par la Sainte-Chapelle sous saint Louis en 1248 ; Saint-Nicolas-des-Champs, installée sur le territoire du prieuré Saint-Martin-des-Champs (actuellement 3^e arrondissement) ; et Saint-Nicolas-du-Louvre, construite à partir de 1217 et supprimée en 1780.

Conférences du lundi de l'Institut Universitaire Saint-Pie X

lundi 4 décembre 2017, 19 h 30 : *Vatican II et Franc-maçonnerie, quels rapprochements ?* par M. l'abbé Philippe TOULZA

lundi 11 décembre 2017, 19 h 30 : Cycle : Les enseignements pontificaux (7) : *Divini redemptoris et le communisme* par M. l'abbé Philippe BOURRAT

lundi 18 décembre 2017, 19 h 30 : *La Cité catholique de Jean Ousset, une œuvre contre-révolutionnaire* par Cyril DUCHATEAU

21 rue du Cherche-Midi - 75006 PARIS - (métro : Sèvres-Babylone ou St-Sulpice)
Entrée : 7 € (étudiants : 3,50 €) - tél : 01 42 22 00 26 - www.iuspx.fr

L'Enfant Jésus, cet « intrus » au pays des Droits de l'Homme

Par Michel Fromentoux

Je me souviens avec émotion des Noël de ma petite enfance ardéchoise, dans les années 1950-60. On ne vivait pas en transes trois mois à l'avance et la « pub » n'était pas là pour nous harceler avec des propositions de cadeaux « en veux-tu en voilà » ! On n'ouvrait pas les magasins le dimanche et l'on ne faisait pas du « fric » en se livrant à des cadences stakhanovistes. La naissance du petit Jésus était alors un événement religieux et rien que cela, ou plutôt, tout cela. On désignait sans détours Noël et le Jour de l'An, on ne se souhaitait pas de « Joyeuses Fêtes », car faire la fête n'était pas un but en soi, puisqu'on savait exactement ce que l'on fêtait.

Ni mes camarades ni moi, ne croyions au Père Noël, ce mythe inventé par des francs-maçons et des marchands de pacotille à seule fin de conduire les familles à dépenser de l'argent et d'étouffer le mystère de la venue de Jésus en ce monde. Le vieil homme en robe rouge et à barbe blanche, avec sa trogne d'ivrogne, n'était pas la vedette du jour. On nous disait que l'Enfant de la crèche voulait voir heureux ce jour-là tous les enfants qui avaient été sages dans l'année et nos parents, en Son nom, nous offraient des cadeaux. Mon père écrivait sur chaque présent : « De la part de Jésus » et ces cadeaux n'étaient pas des merveilles de technique ultra-moderne, mais tout simplement des objets modestes contribuant à nous faire plaisir et à nous faire croître en sagesse et en vertus. Je me souviens d'un petit jeu de Mécano qui formait à la réflexion, à la patience et à la persévérance, avec lequel j'ai joué longtemps... Quelques oranges et quelques dattes entouraient les jolies boîtes de chocolat devant la crèche, et ces senteurs me restent en mémoire, un peu comme la madeleine de Proust...

Je bâtissais alors la crèche avec ma maman, puis seul quand j'eus dix ans. Manipuler ce papier rocher, ces simples guirlandes lumineuses et ces santons, était pour moi comme un avant-goût du paradis. J'ai encore dans mon appartement parisien quelques-uns des animaux qui

peuplaient l'étable : le bœuf et l'âne ont, au fil des années, perdu quelques oreilles, les moutons ne sont plus très blancs, mais, tels qu'ils sont, ils me ravissent toujours dans la crèche que je continue d'élever chez moi comme jadis... La grâce de l'Enfant Jésus, le sourire de la sainte Vierge et la complaisance de saint Joseph m'émeuvent à chaque fois que je passe devant cette scène qui m'est si familière que je suis souvent tenté, non seulement de réciter une prière, mais aussi d'engager la conversation avec la sainte Famille... Et quel plaisir quand mes petits-enfants ou les enfants de mes voisins viennent voir cette humble crèche et écarquillent les yeux devant le bel enfant entre le bœuf et l'âne gris ! À soixante-quinze ans, je retrouve mon âme d'enfant, et c'est toujours un enchantement.

Non assistance à bébé en danger

Dire que, dans notre France laïciste, les crèches, ces modèles de sérénité, sont montrées du doigt comme une insulte aux autres religions, à tel point que des hommes politiques de tous bords, même de « droite », veulent les exclure de l'espace public ! La république est pire que les gens de Bethléem il y a 2017 ans ; ces derniers avaient eu le cœur trop sec pour ouvrir leur porte à Marie et Joseph, grelottant de froid, et avaient laissé le Sauveur naître dans une pauvre étable ; aujourd'hui on entend refuser même cet abri de fortune à Notre-Seigneur ; on voudrait l'anéantir et occulter la naissance de Celui qui, trente-trois ans plus tard,

allait offrir sa vie en holocauste pour nous délivrer du péché d'Adam et de tous nos péchés. Mais, pour les princes qui nous gouvernent, le péché originel n'existe pas et les hommes croient pouvoir impunément se livrer à toutes leurs tendances, sans référence à quoi que ce soit de surnaturel.

Alors, que pèse la naissance de l'Enfant-Dieu dans une nation qui a érigé l'avortement en « droit » et sacrifie ainsi chaque année 250 000 enfants à naître sur l'autel de l'hédonisme absolu ? Ce massacre des Saints Innocents est devenu un simple fait de société, et nul, parmi les politiciens en vue, ne semble se rendre compte qu'il s'agit d'un retour à la barbarie la plus notoire, puisque c'est un acte terroriste, du terrorisme le plus horrible,



Dimanche
25 décembre 2017
à 16h00

CONCERT SPIRITUEL D'ORGUE DE NOËL
Par **Marie-Agnès GRALL-MENET**
Titulaire du grand-orgue
sur le thème «Noël en Europe»

Œuvres de : Pasini, Vivaldi, Tchaikovsky,
Soler, Morandi et Lefébure-Wély



Saint-Nicolas du Chardonnet
23 rue des Bernardins
75005 PARIS

Entrée libre





Une crèche dans une mairie, c'est bien connu, met en péril la République laïque...

exercé sur le plus petit, le plus faible et le plus démuné d'entre les hommes !

Alors, que pèse le *Fiat* de la Vierge Marie, acceptant avec le sourire cet Enfant qui naissait dans de si atroces conditions, alors que tout lui prédisait que la vie serait pour elle et pour son fils un vrai calvaire. « Qu'il me soit fait selon votre parole ! » fut la seule réponse de la Vierge qui s'abandonnait entre les mains de Dieu pour que fût réalisé le plan divin qui ramènerait l'histoire des hommes à son sens originel... Elle aurait eu pourtant mille raisons d'invoquer une « situation de détresse »...

Autodivinisation de l'homme

Quelle reconnaissance envers Marie peuvent avoir les hommes d'aujourd'hui, lesquels s'enorgueillissent de pouvoir eux-mêmes donner un sens à leur vie et affirment n'avoir nul besoin d'un Sauveur ? Ils ressentent les fameux « Droits de l'Homme sans Dieu », comme disait Jean Madiran ; pour eux, il s'agit de toujours plus « libérer » l'Homme : chacun a une destinée strictement personnelle, la société n'est plus qu'une juxtaposition d'individus et le droit se rapporte uniquement à ceux-ci sans référence au bien commun. N'ayant plus sa source dans la conformité avec la loi

naturelle, le droit a sa source dans l'homme lui-même et les droits deviennent subjectifs. Or l'homme des Droits de l'Homme est un homme qui n'existe pas, mais qu'il importe de créer, un homme nouveau qui est appelé à refaire le monde à son image et à sa ressemblance, un simple atome social, coupé de toute racine et de toute transcendance afin de renaître en s'autodivinisant.

Le monde d'avant 1789 n'était, certes, pas parfait, mais au moins les droits étaient la contrepartie de devoirs (les devoirs des gouvernants étaient les droits des gouvernés et réciproquement, les devoirs des parents dans la famille étaient les droits des enfants et réciproquement, les devoirs des patrons dans les corporations étaient les droits des ouvriers et réciproquement...). La notion de droit ne primait nullement, on ne passait pas son temps à revendiquer la satisfaction de ses moindres désirs personnels, on ne posait pas toute question politique ou sociale en termes conflictuels ; le bien commun, incarné par le roi, était la référence suprême. Alors, on pouvait comprendre l'immense portée du chant des anges lors de la Nativité : *Glória in excelsis Deo* et l'annonce de la paix sur terre aux hommes de bonne volonté...

Haine de la Deuxième personne de la sainte Trinité

L'idéologie droit-de-l'homme préparaient le règne des purs, de ceux qui s'étaient le plus dépouillés des traditions pour devenir des hommes « nouveaux » et épurer le pays, s'il le fallait, par l'échafaud. Tous les totalitarismes et terrorismes modernes ont ici leur inspiration ; écrasant les hommes concrets sous le joug d'une entité collective, une machine de guerre terroriste s'enclenchait contre tout pouvoir venu d'En-Haut (le roi, les prêtres, les nobles, les pères de famille...). Si chacun, selon Jean-Jacques Rousseau, peut refaire le monde d'après soi, n'importe qui, s'estimant plus pur que les autres purs, peut s'arroger les moyens d'imposer sa religion, car c'en est une, au nom d'une idée totalitaire de « l'Homme » autodivinisé.

L'Homme moderne hait l'Homme-Dieu, il voit un fâcheux concurrent dans le Dieu incarné pour être le médiateur entre les hommes et la toute puissance divine, dans le Dieu qui s'est incarné par amour et qui invite les hommes à participer, pour être sauvés, à l'Amour liant les trois personnes de la sainte Trinité. Un Dieu unique qui n'est pas relation entre des personnes n'est qu'un faux Dieu, tyrannique et terroriste. Le Dieu des chrétiens, dit le professeur Claude Rousseau, « pour pouvoir n'être qu'Amour, a dû se faire trois en un »...

Le triomphe du fils de Dieu, la deuxième personne de la sainte Trinité, rendrait impossible une théocratie comme l'arianisme de jadis, dont l'islamisme d'aujourd'hui est une copie presque conforme. De ce fléau, puisse Notre Seigneur Jésus-Christ nous délivrer, comme en 496, lors du baptême de Clovis, lequel, accompagné de trois mille de ses guerriers, a scellé un pacte entre une nation, la France, fille aînée de l'Église, et un roi, « lieutenant » de Dieu. Ce n'est pas un hasard si cet événement capital, la naissance de la France, eut lieu à Reims la nuit de Noël... ●

Le sourire de Noël

Par l'abbé François-Marie Chautard

Le sourire d'une mère

Il est aux alentours de 9h. Le train circule en direction de Tarbes. Trois quinquagénaires solidement bâtis semblent partis pour un voyage d'affaires. La discussion, plutôt anodine, est assortie de plaisanteries que ponctuent quelques rires sonores.

Soudain, le regard de nos trois gaillards se porte ailleurs, comme attendri. Une jeune et frêle maman vient de prendre place avec son bébé de quelques mois. Elle sourit à son enfant et l'enfant lui sourit. Cette femme est-elle mariée ? Cet enfant est-il baptisé ? Dieu le sait. Mais le sourire de cette mère est pur, tout baigné de l'amour qu'elle porte à son nourrisson. C'est cela qui attendrit nos trois hommes d'affaires. Le sourire d'une mère. Et la pureté de ce sourire.

Il est d'autres sourires plus honnêtes, et même touchants. Le sourire aimant d'un mari à son épouse, le sourire malicieux d'un enfant à sa mère, le sourire fatigué d'un malade à son visiteur, le sourire compatissant au miséreux. Mais le sourire d'une mère à son petit enfant a un je ne sais quoi de plus. C'est la gratuité de l'amour envers la pure réception. Une mère qui sourit à son enfant, c'est la vie qui sourit à l'homme qui fait ses premiers pas dans l'existence, c'est la gratuité de l'amour envers ce qui n'est que dépendance, que faiblesse. Le sourire de la mère évoque la gratuité de l'amour divin envers ses créatures.

Le sourire de Marie regardant son enfant Jésus, pur sourire d'une vierge mère, illustre magnifiquement la bonté de l'amour si pur de Dieu envers ses créatures. L'enfant, tout dépendant qu'il soit, a des attraits pour sa mère et même pour tout homme qui n'a pas perdu tout sens de l'humanité. Mais l'homme face

à Dieu ? Qu'a l'homme pour plaire à Dieu ? « Qu'est-ce que l'homme, pour que vous vous souveniez de lui ?¹ » s'interroge le psalmiste éberlué d'une telle prédilection.

L'homme est sa créature tout entière. Rien dans l'homme qui n'ait été créé par Dieu, qui ne soit dans la pure dé-



Vierge blanche (Tolède)

pendance de Dieu. Le sourire de Dieu sur l'homme est le sourire du don le plus absolu au néant le plus abyssal, de l'être le plus parfait à l'être qui n'est rien. Quoi de plus donné que le sourire de Dieu ? Et quoi de plus apaisant que de songer au sourire de Dieu envers ses créatures. Et c'est tout cela que nous rappelle magnifiquement le sourire de la femme la plus aimante et la plus pure dans son amour, Marie, au plus beau des enfants des hommes, l'Enfant Dieu.

Le sourire de l'enfant à sa mère

Mais si le sourire d'une mère est touchant, celui d'un enfant à sa mère est attendrissant. Plus compréhensible, déjà reconnaissant, le sourire d'un enfant est la réponse de l'amour reçu à l'amour donné, de l'amour d'un enfant qui attend tout à l'amour de sa mère qui donne tout, et qui renvoie à sa mère tout l'amour dont son cœur innocent est capable.

C'est aussi le sourire gratuit d'un enfant qui sourit à un monde nouveau dont il ignore les codes, les mesquineries, les méchancetés ; l'enfant sourit à l'adulte, à la vie, à l'être. Il n'a pas fait le choix des bénéficiaires de son sourire ; il est prêt à le donner à tous ceux qui le réclament, qui l'attendent, qui l'espèrent.

Le sourire de l'Enfant Jésus participe de cette universalité. Il se laisse adorer par les pauvres bergers, par les rois mages, par le vieillard Siméon, par la prophétesse Anne. Noël est l'expression du sourire de Dieu sur nos vies, fussent-elles celles d'un pécheur, d'un raté, d'un sans-grade ou d'un puissant. Ce divin sourire n'est certes ni béat ni ignorant. Mais, par le sourire d'un enfant, Dieu veut nous faire connaître que le manteau de sa miséricorde s'étend sur tous ceux qui s'y blottissent, quelles que soient leurs faiblesses.

Épilogue

Mais à Noël, l'enfant Jésus qui sourit à sa mère évoque un paradoxe dont l'Évangile est tout rempli. D'ordinaire, la mère qui contemple son enfant dans son berceau admire le fruit de son amour. Ici, le miroir est renversé. L'enfant Jésus qui sourit à sa mère contemple le visage de celle qu'il a rendu mère. Et le sourire de Marie à son Enfant admire celui qui l'a choisie pour mère. Le sourire de l'Enfant est aussi celui qui donne et le sourire de la Mère est aussi celui qui reçoit. Illustration de l'amour de Dieu pour ses créatures, le sourire de Marie pour son enfant est l'image inversée de l'amour de la créature pour son Dieu. C'est une joie toute pure, toute intérieure, toute divine.

C'est le sourire de Noël. ●

¹ Ps 8/5.

Vous avez dit : « église officielle »?

Par l'abbé Gabriel Billecocq

1- Depuis que Monseigneur Benelli a utilisé l'expression, la terminologie « église conciliaire » est devenue la locution habituelle par laquelle est désigné l'ensemble des conciliaires c'est-à-dire de ceux qui se revendiquent de Vatican II, qu'ils appartiennent à l'église enseignante ou enseignée¹.

2- Malgré la *disputatio*² qui a agité les milieux traditionalistes, l'expression est restée pour désigner ceux qui, dans l'Église, sont opposés à la Tradition. Du reste, les convertis eux-mêmes emploient habituellement et comme naturellement l'expression, tant il est clair pour eux qu'il y a comme deux sociétés qui s'affrontent et dont les doctrines et les pratiques sont si antagonistes. Quand ils viennent nous voir, ils nous disent clairement qu'ils ont quitté « l'église conciliaire », « l'autre église ».

3- Depuis quelques temps on s'aperçoit qu'une autre expression veut se substituer à celle d'église conciliaire. On parle alors d'église officielle³. Dans quelle mesure faut-il adopter une telle expression ? Quelle précision apporte-t-elle dans un contexte déjà bien compliqué ? Faut-il remplacer conciliaire par officiel ?

4- Il faut tout d'abord rappeler que Notre-Seigneur n'a fondé qu'une seule Église : c'est l'Église catholique, une, sainte, et apostolique. Foi et sacrements sont ses biens les plus précieux, et l'autorité a été instituée pour les défendre.

5- Il est nécessaire d'appartenir à l'Église catholique pour être sauvé. Cette incorporation se fait par le baptême, lequel est inséparable de la profession de foi⁴. Société visible, l'Église catholique comporte

aussi une partie invisible qui n'est rien d'autre que la communion des saints. C'est ainsi que l'on distingue le corps de l'âme de l'Église.

6- Il faut entendre le dogme « Hors de l'Église point de salut » de l'appartenance à l'âme de l'Église.

¹ L'Église enseignante désigne le pape et les évêques, docteurs de la foi, et l'Église enseignée les prêtres et les fidèles qui reçoivent l'enseignement du pape et des évêques. (NDLR).

² Cf. *Sel de la Terre*, n° 85 – été 2013, p. 1 à 16, et *Courrier de Rome*, n°363 de février 2013.

³ Ce n'est pas une nouveauté, cette expression a déjà été employée en diverses occasions. Le problème ici n'est pas tant l'expression elle-même que sa substitution à cette autre locution d'église conciliaire.

⁴ Un adulte païen qui recevrait le baptême dans le protestantisme ou l'orthodoxie ne serait pas incorporé à l'Église catholique. Il y rentrerait lors de sa conversion en abjurant ses erreurs et en professant publiquement la foi.

L'Avent

L'année liturgique a mis plusieurs siècles à prendre la configuration qu'on lui connaît aujourd'hui. Elle est christocentrique, entièrement développée autour des mystères de la vie de Notre-Seigneur : incarnation et rédemption. L'année s'ouvre donc par le temps de l'Avent. Même si instinctivement, on lui donne la signification d'un avant, ce n'est pas le premier sens du mot.

Adventus en latin se traduit par avènement, venue. Ce temps représente donc et résume tout l'Ancien Testament au cours duquel patriarches, prophètes et justes ont soupiré après la venue du Messie. Mais ce temps conserve pour nous aujourd'hui

une signification présente et future. Car si la nativité du Sauveur a été le premier avènement de Dieu sur terre, nous soupirons désormais après le venue de Dieu dans nos âmes par la grâce et la communion, avènement spirituel qui n'est que le prélude et l'anticipation de l'avènement glorieux à la fin du monde.

Ce temps liturgique existe depuis le V^e siècle. Il était beaucoup plus long. Ce n'est qu'au VIII^e siècle qu'il fut réduit à quatre semaines. Et Rome ne prescrit ni le jeûne ni l'abstinence. Car ce temps de pénitence n'est pas le même que le carême. Entièrement animé par la perspective du dernier avènement du Christ

(premier dimanche de l'Avent), cette période de l'année est à l'image de l'Ancien Testament un temps de saints désirs, d'espérance, et partant de joie : les *Alleluia* sont maintenus, le verset « Cieux versez votre rosée et que les nuées fassent pleuvoir le Juste » est répété chaque jour à l'office.

Enfin, cette impatiente espérance, désir efficace du Ciel, est marquée par le chant des grandes antiennes en « Ô » les sept jours précédents la vigile de Noël. Rien ne marque mieux l'élan du cœur qui désire la venue du Seigneur, ou mieux le désir que le Seigneur prenne à lui notre âme dans la gloire.

Mais une telle appartenance se fait par l'incorporation, c'est-à-dire par l'appartenance au corps, société visible. C'est une nécessité de moyen, autrement dit c'est un moyen nécessaire sans lequel ne peut être atteint le but.

7- Il existe cependant des cas, que l'on dit être extraordinaires – et rares par conséquent – dans la mesure où ils ne sont pas la voie ordinaire voulue par Dieu. Cela concerne les personnes qui, n'ayant pas connaissance de l'Église catholique, cherchent cependant à servir Dieu comme ils le connaissent en obéissant au moins à la loi naturelle connue par la conscience. Ceux-là appartiennent à l'âme de l'Église sans appartenir à son corps. Mais il est certain qu'ils se feraient baptiser dès qu'ils auraient reçu la connaissance de l'Église catholique.

8- Il faut dire que les mouvements dits traditionalistes (FSSPX et communautés amies) appartiennent à l'Église et y ont toujours appartenu, malgré les condamnations et injustices qu'ils ont subies.

9- Il faut en dire de même de ceux que l'on appelle ordinairement du titre de résistants, car qu'ils aient quitté la Fraternité, ou qu'ils en aient été évincés ne signifie pas qu'ils ont été exclus de l'Église. Ces personnes sont parfaitement catholiques et certainement plus

proches de nous dans le combat doctrinal que ceux que l'on nomme ralliés (Fraternité Saint-Pierre, Christ-Roi...).

10- Quant aux conciliaires, le cas est vraiment compliqué. En effet, puisque les conciliaires sont de véritables modernistes (du moins pour les *majores*⁵), et que le modernisme est condamné par l'Église, on peut très légitimement douter de leur appartenance à l'âme de l'Église : ils ont perdu pour la plupart la foi, ils ont changé tous les sacrements, et leur autorité n'est plus au service du bien commun de l'Église. Ils sont imbus d'un venin philosophique (subjectivisme) qui les éloigne objectivement de la foi. On peut alors dire qu'ils appartiennent au corps de l'Église. Mais le temps qui passe peut finir même par nous faire douter⁶ de cette vérité⁷.

11- On comprend mieux alors ce que veulent dire les fidèles lorsqu'ils parlent d'église conciliaire et d'église traditionnelle. Ce ne sont pas deux Églises distinctes (du moins pour l'instant, en attendant une condamnation prochaine d'un pape catholique). Ce sont comme deux parties ou deux états de l'Église catholique : la première est malade et la seconde est saine⁸. Ces deux expressions sont donc une description très parlante de l'état de l'Église catholique. Conciliaire dit bien (et l'on peut dire que c'est une définition vulgaire au sens étymologique) l'opposition à traditionnel.

12- Récemment, on cherche dans les milieux catholiques traditionalistes à imposer le terme d'église officielle pour remplacer celui d'église conciliaire. Certes, officiel exprime bien l'idée que nous reconnaissons que ces évêques, quoiqu'indignes, occupent le pouvoir, et ce pouvoir, en tant que tel, nous ne pouvons que le respecter. Mais remplacer conciliaire par officiel comporte une grave ambiguïté. Car le catholique traditionaliste, qui ne se reconnaît pas conciliaire et pour cause, doit-il désormais dire qu'il ne se reconnaît pas non

plus catholique officiel ? Le catholique traditionaliste n'appartiendrait donc plus à l'église officielle ? Il ne serait pas pleinement catholique ? Mais alors à quelle église appartiendrait-il ? Pour le savoir, il faut se demander à quoi s'oppose le mot officiel. Réponse : officieux, ou alors caché, clandestin, ou alors patriotique. Mais alors le catholique traditionaliste ne se reconnaît en aucune d'elle. Faudrait-il dire qu'il appartient à l'église officielle au risque d'être confondu avec les modernistes ? *Absit*. Reste à dire par conséquent qu'il n'appartient pas à l'Église. Et c'est la raison pour laquelle il devient en mal de reconnaissance.

⁵ On nomme par ce terme ceux qui appartiennent à la hiérarchie ecclésiastique et particulièrement à l'Église enseignante : pape et évêques.

⁶ Douter, c'est suspendre un jugement, c'est avouer qu'on ne sait pas répondre à une question. Mais c'est aussi dire deux choses : qu'il y a une véritable question qui se pose, et qu'il faut par conséquent apporter un véritable travail théologique afin de préparer une réponse que pourra sanctionner plus tard l'autorité catholique de l'Église.

⁷ Par exemple le cardinal Barbarin, primat des Gaules et archevêque de Lyon a donné la confirmation catholique lors d'une cérémonie de « confirmation protestante avec pasteur(e) ». En s'opposant ainsi ouvertement à la profession publique de la foi, on peut bien se demander s'il est encore membre de l'Église. Récemment encore le cardinal de São Paulo s'est retrouvé dans une cérémonie où Notre-Dame et Bouddha étaient « honorés » simultanément. On se pose la même question à son égard.

⁸ À ce sujet, on a voulu opposer l'étude des pères dominicains d'Avrillé à celle de l'abbé Gleize. C'est une incompréhension. Si les premiers ont voulu montrer qu'il existait une opposition radicale entre conciliaires et traditionalistes, l'abbé Gleize en revanche s'est attaché à montrer que cette opposition ne constitue pas encore deux sociétés distinctes parce que ces deux courants subsistent au sein même de l'Église catholique. Avrillé décrit la maladie et son opposition à la santé ainsi que son œuvre destructrice dans son organisation, tandis que l'éminent professeur d'ecclésiologie, sans le nier, affirme que ce ne sont pas encore deux corps distincts, mais un même corps social dans lequel une certaine partie (et pas la moindre) est corrompue. Il y aura deux sociétés distinctes lorsque ces modernistes conciliaires seront condamnés et chassés de l'Église.

Carnet paroissial

Ont été régénérés de l'eau du baptême

Milan CLEBER 28 octobre
Jeanne SIMONNOT 4 novembre

Ont contracté mariage devant l'Église

Louis BOUGUET avec Marie BONNAUD
21 octobre

Ont été honorées de la sépulture ecclésiastique

Renée SANCHEZ, 94 ans 17 novembre
Édith LASNET de LANTY, 91 ans
20 novembre

13- En réalité, il s'agit là d'une ambiguïté grave et très pernicieuse. Remplacer le terme d'église conciliaire par église officielle pour l'appliquer aux modernistes vient gommer la distinction et l'opposition entre traditionnel et conciliaire. En gommant cette distinction, il atténue clairement le combat de la foi au risque de le nier et en vient à faire regretter au traditionaliste de n'appartenir à aucune église vraiment sérieuse en lui donnant l'impression de n'être pas normal et par conséquent de rechercher la normalisation. Cette expression tait donc la véritable maladie dont l'Église est atteinte, met en état d'infériorité ou de complexe le véritable catholique qui a gardé intègre foi et sacrements, et entretient une confusion typiquement libérale. En réalité, l'utilisation d'une telle expression confuse relève déjà du libéralisme et n'est plus vraiment catholique...

14- Pour combattre un ennemi, et a fortiori lorsque cet ennemi est infiltré dans la citadelle, il faut un langage clair et non équivoque pour le désigner. Le catholique tra-

ditionnaliste ne combat pas l'Église catholique c'est une évidence. Mais pourra-t-on lui faire croire qu'il combat une église officielle ? Si elle est officielle, on risque de lui créer quelques remords de conscience à combattre, car c'est officiel et l'Église catholique est officielle ! Non, il combat la maladie. Et cette maladie, il lui a donné un nom : église conciliaire.

15- Car si l'église conciliaire appartient à l'Église catholique aujourd'hui, il est en revanche impossible de dire que l'Église catholique est conciliaire !

16- Le travail théologique, lequel fait cruellement défaut aujourd'hui, consiste à affiner les expressions, et par là à mieux exprimer la réalité de ce que nous vivons. C'est ce qu'a toujours fait l'Église.

17- Les idées mènent le monde. Et les idées sont énoncées par les mots. En changeant les mots, on change les idées. Et dans ce cas présent, en changeant les idées, on change la nature du combat. Ce qui serait une trahison.

18- Que votre oui soit oui, que votre non soit non, le reste vient du malin. ●

Covoiturage

Retour de la messe de minuit. Des paroissiens désireux d'assister à la messe de minuit ne le peuvent que s'ils sont raccompagnés chez eux après cette messe. Qu'ils veuillent bien s'inscrire sur le parvis le dimanche 17 décembre à la sortie des messes. Pour cela, il faut des fidèles qui offrent cette générosité de les raccompagner. Qu'ils veuillent bien s'inscrire eux aussi, et qu'ils en soient remerciés.

Après la messe de minuit, que ceux qui ont demandé et ceux qui s'offrent pour raccompagner, veuillent bien se présenter en salle des catéchismes.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Simple : 25 euros De soutien : 35 euros

M., Mme, Mlle

Adresse

Code postal Ville

Chèque à l'ordre : LE CHARDONNET - À expédier à M. Éric Brunet, LE CHARDONNET, 23 rue des Bernardins, 75005 Paris

Veillez préciser, en retournant votre bulletin, s'il s'agit d'un nouvel abonnement ou d'un renouvellement. Dans ce dernier cas, indiquez votre numéro d'abonné. (Ne nous tenez pas rigueur de recevoir éventuellement une relance superflue...).



Pour Noël,
offrez un
cadeau qui
dure un an...

Un abonnement au
CHARDONNET

Vous appréciez notre revue :

- Ses éditoriaux
- Ses dossiers spéciaux
- Ses recensions
- Ses analyses

Vous voulez faire partager autour de vous ces convictions et cet enthousiasme pour l'œuvre de reconstruction entreprise par Mgr Lefebvre ? Abonnez un parent ou un ami !

Activités de la paroisse

Samedi 2 décembre à partir de 18h00 et dimanche 3 décembre toute la journée, vente de charité de la Conférence Saint-Vincent-de-Paul

Lundi 4 décembre

- ◆ 19h30 : conférence à l'IUSPX de M. l'abbé Philippe Toulza sur Vatican II et Franc-maçonnerie, quels rapprochements ?

Mardi 5 décembre

- ◆ 17h45 : 1^{ères} vêpres de saint Nicolas
- ◆ 19h30 : réunion de la conférence Saint-Vincent-de-Paul
- ◆ 20h00 : cours de doctrine approfondie

Mercredi 6 décembre

- ◆ 17h45 : 2^{èmes} vêpres de saint Nicolas
- ◆ 18h30 : messe chantée des étudiants

Jeudi 7 décembre

- ◆ 17h45 : 1^{ères} vêpres de l'Immaculée Conception
- ◆ 20h00 : cours de catéchisme pour adultes

Vendredi 8 décembre

- ◆ 17h45 : 2^{èmes} vêpres de l'Immaculée Conception
- ◆ 18h30 : Messe solennelle de l'Immaculée Conception
- ◆ 20h00 : grande procession de l'Immaculée Conception dans les rues de Paris

Samedi 9 décembre

- ◆ 13h00 : cours de catéchisme pour adultes
- ◆ 14h30 : chapelet organisé par SOS Tout-Petits au croisement du boulevard du Montparnasse et de l'avenue de l'Observatoire
- ◆ 17h45 : 1^{ères} vêpres du 2^{ème} dimanche de l'Avent

Du samedi 9, 18h00, au dimanche 10, 20h00, vente de livres d'occasion en salle des catéchismes

Lundi 11 décembre

- ◆ À partir de 18h30, réunion du Tiers-Ordre de la FSSPX et des anciens retraitants
- ◆ 19h30 : conférence à l'IUSPX de M. l'abbé Philippe Bourrat sur *Divini redemptoris* et le communisme

Mardi 12 décembre

- ◆ 20h00 : cours de doctrine approfondie

Mercredi 13 décembre

- ◆ 18h30 : messe chantée des étudiants
- ◆ 20h00 : réunion du Cercle Saint-Louis

Jeudi 14 décembre

- ◆ 20h00 : cours de catéchisme pour adultes

Vendredi 15 décembre

- ◆ De 18h00 à 20h00, en salle des catéchismes, consultations juridiques gratuites

Samedi 16 décembre

- ◆ 13h00 : cours de catéchisme pour adultes
- ◆ 17h45 : 1^{ères} vêpres du 3^{ème} dimanche de l'Avent

Vente d'artisanat et quête à toutes les messes du dimanche 17 au profit du carmel de Quiévrain

Dimanche 17 décembre

- ◆ De 9h00 à 12h30, ouverture de la bibliothèque paroissiale

Lundi 18 décembre

- ◆ 19h30 : conférence à l'IUSPX de Cyril Duchâteau sur la Cité catholique de Jean Ousset

Mardi 19 décembre

- ◆ 19h30 : réunion de la conférence Saint-Vincent-de-Paul
- ◆ 20h00 : cours de doctrine approfondie

Mercredi 20 décembre

- ◆ 18h30 : messe chantée des étudiants
- ◆ 20h00 : réunion du Cercle Saint-Louis

Jeudi 21 décembre

- ◆ 17h45 : office du rosaire
- ◆ 18h30 : messe chantée de saint Thomas
- ◆ 20h00 : cours de catéchisme pour adultes

Samedi 23 décembre

- ◆ 13h00 : cours de catéchisme pour adultes
- ◆ Pas de cours de catéchisme pour enfants en raison des vacances scolaires
- ◆ 17h45 : 1^{ères} vêpres du 4^{ème} dimanche de l'Avent

Dimanche 24 décembre

- ◆ Prêtres à disposition de 8h00 à 13h30 et de 16h00 à 23h45 pour les confessions
- ◆ Messes aux horaires habituels
- ◆ 17h00 : 1^{ères} vêpres de Noël et salut du Très Saint Sacrement
- ◆ 20h15 : matines de Noël
- ◆ 22h45 : veillée de Noël

Lundi 25 décembre

- ◆ 00h00 : messe solennelle de Minuit
- ◆ 10h30 : messe solennelle du Jour
- ◆ 16h00 : concert spirituel d'orgue, donné par notre titulaire, Mme Grall-Menet : « Noël en Europe »
- ◆ 17h00 : vêpres à quatre chapiers et salut du Très Saint Sacrement

Mardi 26 décembre

- ◆ Pas de prêtre de garde le matin ; l'après-midi, à partir de 17h30 seulement
- ◆ 18h30 : messe chantée de saint Étienne
- ◆ Pas de cours de doctrine approfondie

Mercredi 27 décembre

- ◆ 17h45 : office du rosaire
- ◆ 18h30 : messe chantée de saint Jean

Jeudi 28 décembre

- ◆ 18h30 : messe chantée des saints Innocents
- ◆ Pas de cours de catéchisme pour adultes

Vendredi 29 décembre

- ◆ 18h30 : messe lue avec orgue

Samedi 30 décembre

- ◆ Pas de cours de catéchisme pour adultes
- ◆ 18h30 : messe lue avec orgue

Dimanche 31 décembre

- ◆ À l'issue de toutes les messes, chant indulgencié du *Te Deum*

Lundi 1^{er} janvier

- ◆ Au début de toutes les messes, chant indulgencié du *Veni Creator*
- ◆ 17h45 : office du rosaire
- ◆ 18h30 : messe chantée de l'Octave de Noël

Mardi 2 janvier

- ◆ 17h45 : 1^{ères} vêpres de sainte Geneviève avec mémoire du St Nom de Jésus
- ◆ 18h30 : messe chantée du St Nom de Jésus
- ◆ 19h30 : réunion de la conférence Saint-Vincent-de-Paul
- ◆ Pas de cours de doctrine approfondie

Mercredi 3 janvier

- ◆ 17h45 : 2^{èmes} vêpres de sainte Geneviève
- ◆ 18h30 : messe chantée de sainte Geneviève

Jeudi 4 janvier

- ◆ Pas de cours de catéchisme pour adultes

Vendredi 5 janvier

- ◆ Après la messe de 12h15, exposition du Très Saint Sacrement jusqu'au lendemain 7h00
- ◆ 17h45 : 1^{ères} vêpres de l'Épiphanie
- ◆ De 18h30 à 20h30, en salle des catéchismes, consultations notariales gratuites
- ◆ 18h30 : messe chantée du Sacré-Cœur
- ◆ Nuit d'adoration

Samedi 6 janvier

- ◆ Pas de cours de catéchisme pour adultes
- ◆ Pas de cours de catéchisme pour enfants
- ◆ 17h45 : 2^{èmes} vêpres de l'Épiphanie
- ◆ 18h30 : messe chantée de l'Épiphanie



Procession
en l'honneur de
l'Immaculée Conception

Jeudi 8 décembre 2016
à 20h00

Le Chardonnet

Journal de l'église Saint-Nicolas du Chardonnet
23 rue des Bernardins - 75005 Paris
Téléphone : 01 44 27 07 90 - Fax : 09 56 05 57 64
Courriel : stnicolasduchardonnet@free.fr
www.saintrnicolasduchardonnet.fr

Directeur de la publication :
Abbé Émeric Baudot

Maquette et mise en page :
www.topazegraphic.com

Imprimerie
Corlet Imprimeur S.A. - ZI, rue Maximilien Vox
14110 Condé-sur-Noireau

ISSN 2256-8492 - CPPAP N° 0321 G 87731

Tirage : 1300 exemplaires

